

FICHE D'IDENTIFICATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

Nom Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles

Responsable Jany Rouger

Mél famdt@district-parthenay.fr

Adresse BP 136-79204 Parthenay Cédex

Tél 05 49 95 99 90

Fax 05 49 80 89 14

Statut Association

Date de création 1985 – Date de création de la Commission Documentation de la FAMDT : 1989

Effectif 83 associations fédérées dont 12 centres de musiques et danses traditionnelles en région

Fréquence des stages pour les stages pratiques sur site une semaine une fois par an dans cinq centres et associations du réseau FAMDT : le Conservatoire Occitan-Centre des musiques et danses traditionnelles Midi-Pyrénées (Toulouse), Dastum (Rennes), Métive-UPCP [Union Populaire en Charentes et Poitou] (Parthenay), Mémoires Vives (Anost - Morvan) et la Phonothèque de la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (Aix-en-Provence) ; stage thématique : fréquence irrégulière.

Type de formation stages pratiques sur site / journées d'étude / stages thématiques

Public concerné pour les stages pratiques sur site : créateurs et détenteurs de fonds sonores inédits (sur lettre de motivation) ; ouvert à tous pour les autres formations.

Publication *Guide d'analyse documentaire pour le son inédit : mise en place de bases de données*, Bénédicte Bonnemason, Véronique Ginouvès, Véronique Pérennou. Paris ; Parthenay : AFAS : FAMDT, 2001, 186 pages.

Site Internet <http://www.famdt.com>

La Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles, créée en 1985, a pour objectif de "*promouvoir, coordonner et diffuser les actions de recherche, expression, création, formation et éducation permanente ou populaire menées dans le domaine des musiques traditionnelles et de représenter, à leur demande, les associations membres auprès des pouvoirs publics et de l'opinion*".

Cette fédération regroupe actuellement, dans toute la France, plus de quatre-vingt associations aux objectifs très divers : animation, formation, documentation, recherche... Nombre de ses adhérents ont un dénominateur commun, ils possèdent des fonds ethnomusicologiques et, plus largement, ethnographiques, provenant de collectes locales.

Pour certaines de ces structures la consultation des fonds sonores est un objectif essentiel. Le musicien traditionnel à la recherche de répertoire se nourrit en permanence d'une mémoire orale : permettre l'écoute de ces documents de collecte offre la possibilité de connaître des sources indispensables, quel que soit

le type de réinterprétation qui est ensuite proposé. Et puis, à quoi sert de recueillir la parole des anonymes qui ont accepté d'être enregistrés si on n'offre pas à tous la possibilité d'écouter ce qu'ils ont voulu transmettre ?

Le besoin, de plus en plus pressant, de rendre ces collections accessibles au public a été à l'origine de la création d'une Commission Documentation au sein de la FAMDT en 1989. Celle-ci réunit les associations concernées par la gestion documentaire dans le domaine du patrimoine ethnologique et musical. Les normes de catalogage existantes à ce moment-là portaient toutes sur le son édité. Le réseau alors mis en place autour d'une dizaine de phonothèques a donc dû travailler sur l'analyse documentaire du son inédit. Dès 1994 le groupe a exposé sa méthodologie en publiant un *Guide d'analyse documentaire du son inédit pour la mise en place de banques de données* qui vient d'être réédité en octobre 2001.

Ainsi le savoir-faire de la Commission Documentation de la FAMDT porte principalement sur le traitement et l'analyse documentaire du son inédit. Face à l'intérêt croissant pour cette source, et dans une volonté d'une part de transmission et d'autre part de compatibilité des banques de données, la Commission a choisi d'accompagner la formation des nouveaux venus dans le monde des phonothèques de l'oral. Dès 1992 un stage est organisé par la Commission sur le thème *Indexation et gestion documentaire du patrimoine sonore : ethnologie, ethnomusicologie, ethnomusicologie* (La Baume-lès-Aix). En 1996, les questions de numérisation commencent à se poser dans les phonothèques et une nouvelle formation est organisée à Aix-en-Provence sur le thème *Nouvelles technologies et traitement documentaire des archives sonores*.

A partir de 2000, la Commission est sollicitée à plusieurs reprises pour intervenir sur le thème du traitement documentaire du son inédit dans le cadre de formations généralistes qui souhaitent présenter l'ensemble de la chaîne du traitement du son depuis sa collecte jusqu'à sa valorisation (associations, archives, écomusées,...). Elle est très vite confrontée à la diversité des besoins comme à l'intérêt croissant pour les archives sonores.

Face aux nombreuses demandes, la nécessité de formaliser les orientations de ces formations est apparue clairement : initiale, continue, spécialisée. Aussi à partir de 2002, deux types de formations seront proposés par la Commission Documentation :

- **Des stages pratiques sur site** : une semaine de « compagnonnage » dans un centre choisi soit pour sa spécificité soit pour son aire géographique : Dastum (Rennes), UPCP-Métive (Partenay), Conservatoire Occitan (Toulouse), MMSH (Aix-en-Provence), Mémoire Vives (Anost - Morvan). Ces stages seront l'occasion de connaître de l'intérieur et de façon concrète un centre d'archives sonores inédites et de pratiquer la numérisation et l'indexation documentaire au sein d'une équipe professionnelle.
- **Des journées d'étude thématique** : à partir de besoins émanant des phonothèques pourront être abordés des sujets divers, sur lesquels des spécialistes interviendront. Il pourra s'agir par exemple, de questions

juridiques, de l'indexation de la littérature orale ou de la musique, des pratiques de numérisation, de la mise à disposition électronique des archives sonores et plus largement de leur valorisation.

A ces formations, les centres de musiques et danses traditionnelles en région ajoutent leur connaissance du terrain régional et des besoins des acteurs ainsi que leur savoir-faire dans le domaine de la formation. Ils peuvent donc proposer des contenus pédagogiques plus généralistes. Citons comme exemple la formation interrégionale organisée par les Centres du Languedoc-Roussillon, de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Rhône-Alpes sur le thème *La collecte des musiques traditionnelles et sa valorisation* (trois sites, six jours au premier semestre 2002). Sur le même thème, en Bretagne, l'Institut régional du patrimoine de Bretagne met en place des formations en collaboration avec Dastum. A Montpellier ou à Aix-en-Provence sont également organisées des formations s'adressant à un large public, et notamment en direction des médiathécaires, sur l'écoute et la connaissance de la musique traditionnelle, les grandes aires géoculturelles en musique, leur classement, les choix artistiques dans une politique d'acquisition.

La richesse et la complexité du support sonore inédit exige du phonothécaire une adaptation professionnelle constante. La dernière révolution, la numérisation, implique une mise à jour des connaissances radicale, non seulement d'un point de vue technique mais aussi dans le domaine du droit et de l'édition électronique afin de mieux comprendre comment et dans quelle mesure les archives sonores inédites pourront être mises à disposition sur le Web.

Est-ce grâce à la numérisation et à la facilitation de la consultation ou est-ce dû au fait que petit à petit les phonothèques sont parvenues à légitimer une source utilisée jusqu'ici avec réticence¹ ? Toujours est-il que ces dernières années, on ne peut que constater que l'intérêt pour les archives sonores inédites va croissant. Les demandes se multiplient portant aussi bien sur la collecte que sur le traitement documentaire, la numérisation et la valorisation de ce support tandis que les publics se diversifient : archivistes, conservateurs de musées, collecteurs, ethnologues ou ethnomusicologues, discothécaires, musiciens, chanteurs... Pour eux il convient d'adapter des formations spécifiques qui seront susceptibles de développer les dépôts mais aussi d'œuvrer pour mettre le son inédit au même niveau que les supports plus classiques comme l'écrit et l'image. L'enjeu est à la fois celui d'une vraie conservation pour le futur et d'une réelle appropriation culturelle et scientifique de ces documents.

Véronique Ginouvès ginouves@mmsch.univ-aix.fr
Phonothécaire, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Gaël Le Bellegui
g.lebellegui@arcade-paca.com

¹ Cf. Actes des journées d'étude de l'AFAS, Aix-en-Provence, 24-25 mai 2000, « Archives orales en sciences humaines et sociales : de la source à l'archive ». *Cahiers du patrimoine sonore et audiovisuel*, n°4, avril 2002. [<http://www.afas.mmsch.univ-aix.fr>]

Assistante, Mission des musiques et danses traditionnelles de l'ARCADE